

Communiqué de presse

Enquête représentative de Comparis sur les primes maladie

La hausse des primes d'assurance maladie entame la confiance financière

En octobre 2022, une personne sur trois en Suisse s'attend à une détérioration de sa situation financière par rapport à l'année précédente. Principale cause invoquée : l'augmentation des primes d'assurance maladie. Tels sont les résultats d'une enquête représentative de comparis.ch. Parmi les personnes interrogées, 64 % avancent l'augmentation des primes d'assurance maladie pour expliquer la crainte d'une baisse de leurs moyens financiers, soit le taux le plus élevé depuis 2017. « Quand on parle de renchérissement, les fortes hausses des primes de l'assurance de base sont sur toutes les lèvres et alimentent les craintes d'une détérioration de sa situation financière personnelle », explique Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis.

Zurich, le 8 novembre 2022 – En octobre 2022, les Suissesses et les Suisses n'avaient jamais porté un regard aussi pessimiste sur leur situation financière depuis la première enquête de 2017 : 33,4 % s'attendent à une détérioration de leurs finances par rapport à l'année précédente, alors qu'ils n'étaient que 17,4 % à partager cet avis en mars 2022. Par ailleurs, 21 % s'attendent à une amélioration, contre encore 26,7 % au mois de mars. C'est ce que révèle une enquête représentative réalisée par comparis.ch, le comparateur sur Internet.

La raison la plus fréquemment indiquée pour justifier la crainte d'une détérioration est la hausse des primes d'assurance maladie de 6,6 % en moyenne en 2023 (63,6 % des réponses). Viennent ensuite la hausse des loyers / taux hypothécaires (30,8 %) et la dépréciation (supposée) des placements, p. ex. en actions (21,6 %).

Les hommes sont nettement plus pessimistes que les femmes à l'égard de l'augmentation des cotisations à l'assurance de base : 70,1 % d'entre eux l'ont citée pour expliquer la détérioration de leur situation financière en 2022, contre seulement 58,4 % des femmes.

« Quand on parle de renchérissement, les fortes hausses des primes de l'assurance de base, de 6,6 % en moyenne, sont sur toutes les lèvres et alimentent les craintes d'une détérioration de sa situation financière personnelle, explique Michael Kuhn, expert Argent chez Comparis. Et ce, bien que les nouvelles primes ne s'appliquent qu'à partir du 1^{er} janvier de l'année prochaine. »

En effet, l'assurance de base, dont la prime pour un adulte s'élèvera en moyenne à 4882 francs en 2023 (contre 4574 francs en 2022), représente une part importante du budget.

Les ménages aux revenus modestes peinent à payer leurs primes

Par ailleurs, l'augmentation massive des primes d'assurance maladie en 2023 présente clairement un point sensible lorsqu'on interroge les personnes sur leur facilité à s'en acquitter : 17,8 % indiquent que la situation est variable d'un paiement à l'autre. La proportion des sondés ayant opté pour cette réponse n'avait jamais été aussi élevée depuis 2017. Elle l'est bien

davantage au Tessin (31 %) qu'en Suisse alémanique (17,7 %) et qu'en Suisse romande (15,8 %).

Sur le plan des revenus, 40 % seulement des personnes dont le revenu mensuel brut est inférieur ou égal à 4000 francs n'ont aucun problème à payer leurs primes d'assurance maladie. Pour les revenus compris entre 4000 et 8000 francs, ce chiffre est de 59 %, et de 80 % pour les revenus supérieurs à 8000 francs. Toutes classes de revenus confondues, 61 % n'ont aucun problème à payer leurs primes, ces dernières étant prévues dans le budget.

À contrario, 14,1 % des personnes interrogées déclarent connaître régulièrement des difficultés à payer leurs primes et ce, alors même que leur forte hausse n'est pas encore effective. Quant à la part des personnes qui déclarent bénéficier d'une réduction cantonale des primes, elle est restée stable, à environ 28 %.

Méthode

L'enquête représentative a été réalisée par l'institut de sondage et d'études de marché innoFact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1034 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Le sondage a eu lieu en octobre 2022.

Pour en savoir plus

Michael Kuhn

Expert Consumer Finance

Téléphone : 044 360 53 91

Courriel : media@comparis.ch

comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui quelque 200 collaboratrices et collaborateurs à Zurich.